

ILS SE SOIGNENT GRACE A LA PASS DE VILLE

EXPO PHOTO

CE DISPOSITIF INNOVANT D'ACCES AUX SOINS
FETE SON 1ER ANNIVERSAIRE



DOSSIER DE PRESSE

COMMENT SE SOIGNER EN 2020 QUAND ON N'A PAS DE COUVERTURE MALADIE ?

A Marseille en 2019, près de 1000 personnes ont cessé de renoncer à se soigner grâce à la PASS de ville. Difficultés administratives, refus de soins, barrière de la langue, méconnaissance du système de santé français, raisons financières, etc. autant de freins qui les avaient exclues du soin.

L'absence de couverture maladie effective enferme les patients dans un cercle vicieux, brisant ou retardant des parcours de santé, ne permettant qu'une projection à très court terme et des parcours inadaptés, aux urgences hospitalières notamment.

Pourtant, mettre fin à ces situations de non-recours est possible. Avec la PASS de ville, ce sont ces obstacles persistants que Médecins du Monde et l'URPS Médecins Libéraux PACA lèvent, en proposant sans attendre une prise en charge comme chacun d'entre nous.

La PASS de ville accompagne les patients dans l'obtention de leur couverture maladie, tout en leur permettant d'accéder sans attendre et sans avancer les frais, à des soins de 1er recours - le temps d'obtenir le précieux sésame de la couverture maladie, qui leur permettra de bénéficier ensuite de la même prise en charge que chacun dans le droit commun.

Qui sont ces femmes, ces hommes, ces familles qui renoncent aux soins faute d'assurance maladie ? Comment la PASS de ville réunit et travaille avec les professionnels de santé ?

Donnons la parole aux patients, donnons la parole aux soignants.
Ouvrons notre regard sur la réalité de la santé des populations les plus fragiles, que la médecine de ville - premier recours des patients - a la capacité, et désormais les moyens de soigner.

Médecins du Monde et l'URPS Médecins Libéraux PACA célèbrent le 1er anniversaire de la PASS de ville Marseille, un dispositif innovant d'accès aux soins pour les personnes précaires



Médecins du Monde et l'URPS Médecins Libéraux PACA souffleront, ce 23 janvier, la 1ère bougie de la PASS de ville à Marseille. Ce dispositif innovant a déjà permis à près de 1000 personnes qui n'ont pas de couverture maladie, d'être soignées - sans avancer les frais; une solution pour lutter efficacement contre le renoncement aux soins, qui touche particulièrement les plus démunis. Pris en charge par des professionnels en ville (généralistes, dentistes et gynécologues), ces patients peuvent ainsi bénéficier d'un parcours de soins complet (pharmacie, laboratoire, radiologie...), sans être facturés, le temps d'obtenir une couverture maladie - précieux sésame de l'accès aux soins en France.

Le 23 janvier 2020, à la Fabulerie, patients et professionnels témoigneront de leur expérience en PASS de ville. Autour de portraits mettant en avant différents parcours de santé, la soirée mettra en lumière comment le dispositif permet de lever les barrières administratives, linguistiques, financières qui excluent du soin.

- **Faciliter l'accès aux droits : accompagner les patients vers la couverture maladie**

La PASS de ville aide le patient à constituer son dossier, qui n'a pas besoin d'attendre le long délai d'obtention pour se faire soigner: Les soins réalisés pendant l'instruction de son dossier d'Assurance Maladie, seront donc couverts à l'obtention; c'est là l'originalité du dispositif!

- **Faciliter l'accès aux soins : les professionnels de santé mettent en attente leur facturation**

La vingtaine de professionnels de santé qui soignent les patients en attente de leur couverture maladie, ne les facturent donc pas immédiatement. Ils suspendent leurs factures tout au long de l'instruction du dossier. Dès l'obtention, ils sont remboursés par l'Assurance Maladie, dans le cadre du tiers payant.

A aucun moment la prise en charge des patients n'est gratuite, ni à la charge des professionnels impliqués. Si finalement la couverture maladie ne peut pas être obtenue, alors la PASS de ville s'acquitte des factures, grâce à l'enveloppe financière PASS - prévue par les textes officiels pour les patients non éligibles à une couverture maladie.

Imaginée en Ile-de-France dès 2013, la PASS de ville a fait ses preuves dans plusieurs communes franciliennes et depuis un an sur le territoire marseillais; où Médecins du Monde a proposé aux institutions d'y développer une PASS de ville sous une forme inédite. Médecins du Monde s'est engagé à porter ce dispositif les deux prochaines années, pendant lesquelles une équipe de recherche de l'AP-HM évaluera ses effets, afin de nourrir la réflexion des autorités partenaires du dispositif sur la modélisation et le déploiement de futures PASS de ville.

La PASS de ville EN DANGER : Les menaces qui remettent en cause l'avenir du dispositif

Les nouvelles mesures AME - votées le 31 décembre 2019 - [suppriment certains soins](#) jusqu'alors couverts par l'AME, limitant les possibilités de soins en ville. Plus grave pour la survie de la PASS de ville, ces mesures suppriment [le processus actuel de demande d'AME](#) - clé de voute du dispositif PASS de ville - qui [garantissait la prise en charge des soins entre la demande de la couverture maladie et son obtention](#).

Contacts presse :

Delphine Payen-Fourment, Chargée de projet PASS de ville, Médecins du Monde, 07 62 05 73 64

TROIS REFUS ET UN AN ET DEMI D'ATTENTE AVANT DE BÉNÉFICIER DE L'AME

« J'ai donné les documents demandés. On
m'a accusée de les avoir falsifiés »

Nadia



UN RENOUVELLEMENT DE DROITS QUI N'ARRIVE PAS

« On espère que la situation va se
normaliser », Kashka et Victoria